

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 45 (1861)

Protokoll: Section de médecine

Autor: Lombard / Burnier, A.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SECTION DE MÉDECINE.

Séance du 21 août, à 8 heures du matin.

Président: M. le docteur LOMBARD.

Secrétaire: M. le doct. A. BURNIER.

M. le D^r Cornaz (de Neuchâtel) dépose sur le bureau, pour la bibliothèque de la Société, trois années de l'*Echo médical* et diverses brochures.

M. le D^r Curchod (de Vevey) offre à la Société un ouvrage sur la *Cure de raisins*.

M. le Président communique une lettre de M. Ernest Dapples, ingénieur, invitant la Société à visiter l'*appareil hydrofère* de M. Matthieu (de la Drôme), qu'il a fait venir de Paris et qui se trouve à sa campagne, à Montrion. M. Dapples joint à sa lettre une brochure contenant la description de cet appareil.

La parole est accordée à M. Levrat (médecin-vétérinaire à Lausanne), qui lit une Notice sur le traitement de la morve et du farcin chez les monodactyles.

« La question de la guérison de la morve et du farcin chez les animaux monodactyles, si souvent reprise et abandonnée, vient enfin d'obtenir une solution à la suite d'expériences faites à Turin.

» Après avoir fait connaître que c'est à M. Prangé, médecin-vétérinaire distingué de Paris, que nous devons de connaître ces expériences, d'après la traduction qu'il a faite des mémoires publiés par MM. Grimelli, Ercoluni et Bassi sur ce sujet *, M. Levrat en fait l'historique comme suit:

» M. le professeur Grimelli avait déjà obtenu beaucoup de succès de l'administration du sulfate double de strychnine et de morphine dans les affections strumeuses glandulaires, cancéreuses sur l'homme.

* *Recueil de médecine vétérinaire*, cahier de mai 1861, p. 434 et suiv.

» En 1857 il subsistua à l'acide sulfurique l'arsénite double de morphine et de strychnine, médicament plus actif que le précédent. Les succès qu'il obtint de ce médicament chez l'homme contre les affections glandulaires, séreuses et carcinomateuses furent si merveilleux qu'il proposa à MM. Ercolani, directeur de l'Ecole royale vétérinaire de Turin, et Bassi, professeur à la même Ecole, d'expérimenter ce remède sur des chevaux morveux et farcineux ; ils acceptèrent l'invitation qui leur était faite.

» Les effets qu'ils obtinrent d'abord furent si étonnants, si merveilleux qu'ils s'empressèrent de publier une première série de ces expériences, qui furent faites sur 40 chevaux morveux ou farcineux, ou atteints en même temps de ces deux maladies ; sur ces 40 chevaux le résultat fut définitif pour 30, 10 restèrent en traitement ; le résultat en sera indiqué plus tard. Ne connaissant pas les doses auxquelles on pouvait administrer l'arsénite de strychnine chez le cheval dans le traitement de la morve et du farcin, ces messieurs commencèrent par 30 centigrammes donnés en deux fois par jour, en augmentant graduellement la dose jusqu'à 78 centigrammes et au-delà, donnés en boles dans de la mie de pain (M. Levrat pense qu'il vaudrait mieux l'administrer dans du son mouillé) ; au bout de 26 jours de ce traitement l'animal peut être considéré comme guéri ou bien près de sa guérison.

» Pour l'intelligence du sujet qu'il traite, M. Levrat rapporte quelques-unes des expériences qui ont été faites à l'Ecole vétérinaire de Turin, puis il passe aux conclusions qui sont déduites par M. Prangé de l'ensemble des expériences qui ont été faites dans cette Ecole.

» Voici quelques articles de ces conclusions :

1° Avec les arsénites de strychnine le problème de la guérison de la morve chronique et du farcin, même général, si ces affections sont récentes, est résolu théoriquement et pratiquement.

2° La méthode curative pour ces maladies n'est pas très simple ; elle doit varier suivant le degré de la maladie, ses complications et la tolérance du remède par les animaux.

3° Le problème de la guérison de la morve demande à être étudié

sous le point de vue économique. Le moyen économique proposé mérite d'être étudié, etc. etc.

» Nous supprimerons les autres articles des conclusions pour abréger cet extrait de la Notice.

» A la suite de cet exposé, M. Levrat fait connaître les expériences qui ont été faites par M. Martin, vétérinaire à Brienne-Napoléon, département de l'Aube, sur le même sujet.

» Les faits rapportés par M. Martin sur les chevaux qu'il a traités pour la morve, depuis 1853, sont au nombre de sept. Ces chevaux ont été soumis au traitement suivant : arsenic 4 grammes, noix vomiques 15 grammes, administrés en deux doses par jour dans du son mouillé et de l'avoine. Au bout de 26 ou 27 jours de ce traitement l'animal qui y avait été soumis était guéri.

Vient ensuite un fait observé par M. Combe, vétérinaire à Orbe, d'où il résulte, qu'un poulain farcino-morveux, ayant été soumis à plusieurs genres de médications sans succès, fut enfin traité par l'arseniate de soude 15 grammes et 1 grain de strichnine, dose administrée en trois fois par jour dans du son mouillé; au bout de 23 jours de ce traitement les boutons farcineux et le chancre du nez se cicatrisèrent successivement, et l'animal fut guéri.

» En publiant cette Notice, M. Levrat a eu pour but de faire connaître le nouveau médicament qui vient d'être expérimenté à l'Ecole vétérinaire de Turin, et celui plus économique qui a été employé par M. Martin pour le traitement de la morve et du farcin, afin que les personnes qui s'intéressent à l'avancement de la science puissent le soumettre de nouveau au creuset de l'expérience qui seul peut faire connaître le mérite de cette découverte.

» Enfin, M. Levrat complète sa Notice en rapportant deux cas de morve communiquée du cheval à l'homme, et qui ont été traités et guéris, l'un par M. le D^r Bourdon, médecin à l'hôpital Lariboissière, à Paris; l'autre par M. le D^r Guérin, membre de l'Académie de médecine à Paris.

» L'un et l'autre de ces cas servent à augmenter le nombre des preuves en faveur de la contagiosité de la morve du cheval à l'homme, et de la possibilité d'obtenir la guérison de cette redoutable maladie.»

M. *Mancini* (docteur en médecine et professeur à Locarno) lit un mémoire en italien sur l'application de l'électricité pour extraire le mercure et le plomb qui peuvent se trouver dans le corps. Ces métaux sont précipités au moyen de l'électricité en plaçant le malade dans un bain aiguisé d'acide sulfurique. Quant à l'iode, dont l'émonctoire naturel est l'urine, M. le D^r Basswitz fait observer qu'on le trouve immédiatement en mettant l'urine dans un tube fermé par une vessie, et y appliquant la pile.

M. le D^r *Cornaz* communique l'observation d'une amputation de Pirogoff, exécutée à l'hôpital Pourtalès, avec un succès complet pour le résultat final, et un raccourcissement de 2 1/2 centimètres. Une discussion s'engage entre MM. les D^{rs} Cornaz et Larguier, qui tombent d'accord pour penser que cette opération est préférable à l'amputation du pied dans le cas où l'astragale et les petits os du pied sont malades et où le calcaneum ne l'est pas.

M. le D^r *d'Erlach* (de Berne) parle en allemand sur deux cas remarquables de syphilis constitutionnelle, le premier caractérisé par un exanthème papuleux au tronc et sur les extrémités, suivi d'ulcérations irrégulières et ayant pour résultat la destruction des glandes sébacées, laissant à sa suite des cicatrices. Le second qui, sauf les ulcères pharyngiens qui manquent, présente de l'analogie avec la Radnyge en Suède, consiste en ulcérations à la face palmaire des articulations des doigts, qui succèdent à des pustules et creusent en suppurant très peu au point de faire tomber les phalanges.

D. le D^r *Larguier* communique le cas d'une jeune fille portant à la grande lèvre gauche une tumeur volumineuse sans altération de la peau, qui avait succédé à une tumeur pareille à la grande lèvre droite, opérée quatre ans auparavant. Cette tumeur pesait trois livres et descendait jusqu'au tiers inférieur de la cuisse. Bientôt après l'opération elle se réduisit énormément. Elle paraissait formée par une hypertrophie simple avec beaucoup de sérosité sans aucune dégénérescence. — MM. *Lombard* et *Burnier* père citent des cas analogues. On ne saurait appliquer à ces tumeurs le nom d'*édéphantiasis* qui se trouve dans les ouvrages français.

M. le président *Lombard*, après avoir payé un juste tribut d'élo-

ges au D^r Rilliet, donne à la Société quelques détails sur sa vie et sur sa fin prématurée.

MM. Cornaz, Larguier, Vouga, Mazelet, Dor, Joël et Mancini parlent des morts subites qu'ils ont eu l'occasion de voir et des lésions principales observées *post mortem*.

M. le D^r Lombard communique à la Section un extrait de ses recherches sur les lois qui président au développement des maladies dans les différentes saisons. Il montre des tableaux météorologiques et les compare, quant à la marche de la température, de l'humidité et de la pression barométrique, avec des tableaux où les maladies sont rangées d'après leur plus ou moins grande fréquence dans les différents mois et saisons, et il tire de là des conclusions sur les causes météorologiques des maladies. Ce travail, commencé depuis plus de trente ans, embrasse un assez grand nombre de faits pour qu'on puisse le considérer comme présentant une base suffisante à la météorologie médicale. Le D^r Lombard espère pouvoir communiquer quelques-uns des résultats auxquels il est arrivé, dans l'une des prochaines réunions de la Société helvétique des sciences naturelles. Il termine en priant ceux de ses collègues qui posséderaient des séries de faits relatifs au sujet qui fait l'objet de ce rapport de vouloir bien lui en faire part, afin qu'il puisse établir une comparaison entre les différentes localités de la Suisse, et obtenir ainsi des lumières plus complètes sur la formation des maladies sous l'influence des variations météorologiques.
